



SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE LOMENER

SO.NA.LOM. **SONALOM** (Loi 1901)

10 rue du Stole - 56270 PLOEMEUR

Tél : 02 97 82 92 04 le samedi de 10 h 00 à 12 h 30

E-mail: sonalom@sonalom.org

Site internet : www.sonalom.org

N° SIRET 794 587 238 00013

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2017

Tenue le 27 janvier 2018 salle « Soleil d'Automne » à Ploemeur 56270

Etaient présents ou représentés 39 membres.

L'Assemblée Générale est ouverte par le Vice-Président à 09 h 30.

Une minute de silence est respectée en hommage à ceux qui nous ont quitté cette année, Mauricette TREBUCHET (épouse d'André) et Marc LOILLIER notre Président parti trop tôt et que le Conseil d'Administration a nommé Membre d'Honneur à titre posthume.

Le Vice-Président remercie tous les adhérents présents, Ronan LOAS Maire de Ploemeur, les services et agents de la ville de Ploemeur pour leur engagement et accompagnement tout au long de l'année ; particulièrement Philippe LE GLEUT notre interlocuteur. Il remercie aussi la SNSM, représentée aujourd'hui par Didier MONCOMBLE du CFI SNSM de Lorient, pour les conseils en domaine de sécurité et les démonstrations. Merci aussi à la section marche aquatique des AVF pour sa participation à notre animation le « bain des crevettes de Ploemeur » et à Graine d'Océan spécialisée sur la vie sur l'Estran avec qui nous partageons maintenant le local situé à l'Anse du Stole mis à disposition par la Mairie. Il remercie également nos partenaires commerçants pour les cadeaux et dons lorsque nous organisons des loteries ou une tombola. Et bien évidemment nos adhérents et bénévoles sans qui la SONALOM n'existerait pas.

Le Vice-Président donne la parole à Ronan LOAS qui s'exprime sur les sujets d'actualité.

- Monsieur le Maire nous remercie pour la grande qualité de nos relations avec les différents services de la mairie. Il remercie également tous les bénévoles.
- Handiplage est maintenant classée niveau 3. Les félicitations ont été exprimées par les usagers pour son accessibilité. Les améliorations vont continuer, notamment le parking. Des étudiants d'une école d'ingénieurs paysagistes vont plancher sur le sujet.
- Les ports de Lomener et Kerroch sont la propriété du département. Il est envisagé que la commune reprenne la gestion des ports mais cela représente des moyens financiers importants. Les CLUPIPP seront ensuite mis en place.

Ronan LOAS passe la parole au public.

Un adhérent demande s'il est possible de nettoyer les aires de stockage des annexes, de l'Anse du Stole et du port, et fait remarquer qu'il n'y a pas assez d'emplacements.

Monsieur le Maire fait remarquer qu'il est difficile de se débarrasser tout d'un coup des annexes endommagées qui ne servent plus, sans les avoir signalées auparavant. Il est envisagé des travaux d'aménagement des aires de stockage des annexes et une augmentation des emplacements.

Un adhérent évoque les « mouillages clandestins » et dit que les propriétaires des bateaux auraient dû être reçus pour s'expliquer.

Monsieur le Maire répond que tous n'étaient pas identifiables.

Il n'y a plus de questions, Monsieur le Maire quitte la séance et Alain HUET reprend le déroulement de l'Assemblée Générale.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

En 2016 la SONALOM comptait 94 adhérents et 113 en 2017 soit une progression de 20 %.

Le local de l'Anse du Stole mis à disposition par la mairie et partagé avec les AVF section marche aquatique et tout récemment avec l'association "Graine d'Océan".

Les activités en 2017 ont été les suivantes :

En janvier :

A- Les vœux du Président avec la galette des rois et dégustation d'huîtres.

B - Elaboration du calendrier des mises à l'eau et sorties de bateaux (gratuit pour les adhérents et payant pour les non adhérents).

C - Organisation du 1^{er} bain des « Crevettes de Ploemeur » auquel ont participé 35 personnes. Comme l'opération a beaucoup plu, nous avons renouvelé l'opération, cette année, qui a connu un franc succès avec 70 participants. Nous comptons sur 100 personnes en 2019, messieurs mesdames il vous reste un an pour préparer vos déguisements.

D - De janvier à mars nous avons organisé plusieurs ateliers les samedis matin au local :

- Nœuds et amarrages. Il est important de réaliser une bonne ligne amarrage solide. Plusieurs bateaux ont échoué à la côte du à un mauvais amarrage.
- Réalisation de BAO.
- Comment faire le point sur une carte marine.
- Montage d'une canne à pêche (un lancer).

En mars :

Participation de Bernard COURBARIAUX & Maryana LE HIR à la formation « Facebook » à l'Océanis.

En avril :

Troc et puces « A l'Abordage ».

En mai :

Lors de l'immersion d'ancres marine datant du XVIII et XIX siècle, la cale qui venait d'être restaurée a été détériorée par les engins de travaux publics.

En juin :

A - 35 personnes ont participé à une journée découverte du pays bigouden

- Visite de la biscuiterie à Pont l'Abbé avec dégustation de kouign amann. Visite guidée de la chapelle et du calvaire de Tronoën.
- Vue et histoire du phare d'Echmuhl à la pointe de Penmarch.
- Visite guidée du port de pêche du Guilvinec 1^{er} port de pêche de langoustines avec dégustation de langoustines. Visite très intéressante à recommander.

B - organisation du repas des bénévoles pour les remercier de leur participation à la réalisation du troc et puces « A l'Abordage ».

C - implication de la SONALOM pour que la plage de l'Anse du Stole soit reconnue handiplage niveau 3.

En juillet :

Organisation d'un atelier « montage d'une canne à pêche » et mise en pratique du lancer pour 12 enfants du centre de loisirs de Ploemeur.

Les 2 sorties en mer prévues ont dû être annulées à cause de conditions météorologiques non favorables.

En août :

Participation à la fête de 5 ports.

En septembre :

Participation au Forum des Associations avec la tenue du stand SONALOM.

En octobre :

A - repas de fin de saison au camping des ajoncs mis à disposition par Alain MAFAITY que nous remercions.

B - conférence sur la sécurité en mer salle Port Blanc à l'Océanis, animée par Monsieur BOUFORT, à laquelle ont participé une cinquantaine de personnes.

En novembre :

A - deux membres de la SONALOM ont participé à une réunion d'information de la SACEM sur les conditions générales.

B - le beaujolais nouveau a réuni 37 adhérents, Monsieur le Maire, des conseillers et des Présidents d'autres Associations.

C - nettoyage du local à tracteur, mise en vente du tracteur et arrivée du nouveau tracteur qui fut équipé par nos mécanos.

1ere sortie du nouveau tracteur LE DEUTZ alors que l'ancien partait dans la Manche avec son nouveau propriétaire.

Tout au long de l'année :

A - participation à 3 réunions de la CUP (Commission des Usagers du Port).

B - avec notre tracteur nous avons aidé à sortir une dizaine de bateaux échoués à la côte.

Marc LOILLIER avait 2 projets :

- La réintroduction de la langouste. Le projet n'a pas abouti et est abandonné.
- Missionné par la FNPP/CD56, obtenir la mise en place de panneaux concernant la réglementation de la pêche à pied du littoral 56. Des démarches auprès des Maires des communes concernées de Guidel à Quiberon ont été faites. Pourquoi des panneaux ? Parce que la pêche sur l'estran est réglementée, pour la protection de l'environnement et parce qu'il y a un manque d'information sur la taille, le poids, les quantités autorisées, les outils autorisés. Les contrôles sont réguliers et en cas d'infraction les amendes sont « salées ».

Le Vice-Président demande s'il y a des questions, remarques ou suggestions.

Q : un adhérent demande à quelle date seront installées les bouées

R : les bouées sont installées en avril comme chaque année dit Véolia.

Q : un adhérent fait remarquer qu'il y aurait eu des erreurs d'attribution de bouées à des gens qui avaient demandé un rapprochement. La mairie se serait basée sur le plan de 2016.

R : Si erreur il y a elle devrait être rectifiée. Nous n'étions pas au courant du fait.

Pour les « squatteurs, affaire à suivre.

RAPPORT FINANCIER

Le Vice-Président laisse la parole à Jean-Pierre LE HIR, trésorier, pour la présentation du rapport financier.

Le trésorier détaille les dépenses et les recettes de l'année 2017 qui sont principalement :

- les adhésions pour 2 869 euros,
- la subvention de la mairie pour 500 euros,
- les dons pour 70 euros,
- les sorties et mises à l'eau pour 80 euros,
- troc et puces « A l'Abordage » pour 1 456,80 euros.

Quant aux dépenses ce sont celles pour le fonctionnement de l'Association, les diverses manifestations, la vie courante « popote », quelques investissements et le poste le plus important en 2017 fut l'achat du tracteur pour 4 500 euros. Mais l'ancien fut vendu pour 2 300 euros.

La balance de l'année est négative de 2 099,91 euros et pour information, sans l'achat du tracteur elle serait positive de 548,86 euros.

L'arrêté de la comptabilité indique un avoir bancaire et numéraire au 31/12/2007 de 6 349,79 euros dont détail ci-après :

SO.NA.LOM.

Société Nautique de Lomenex

Arrêté de la comptabilité au 06 JANVIER 2018

Pièces comptables	Valeur en euros
COMPTE CHEQUES C.M.B.	
Dernier relevé du Crédit Mutuel de Bretagne au 31/12/2017	3 241,31 €
Chèques émis non débités ou crédités	0,00 €
Avoir du compte chèques du C.M.B.	3 241,31 €
COMPTE CHEQUES C.A.	
Dernier relevé du Crédit Agricole au 31/12/2017	12,76 €
Chèques émis non débités ou crédités	0,00 €
Avoir du compte chèques du C.A.	12,76 €
COMPTES SUR LIVRETS	
Livret A (C.M.B) dernier relevé du 31/12/2017 INTERETS INCLUS	2 388,06 €
Livret A (C.A) dernier relevé du 31/12/2017 INTERETS INCLUS	499,71 €
VALEURS EN NUMERAIRES ET VALEUR DU STOCK	
Numéraire détenu par le trésorier au 31/12/2017	40,10 €
Caisse du local au 31/12/2017	67,85 €
valeur du stock en euros au 31/12/2017	100,00 €
Avoir bancaire et numéraire au 31/12/2017	6 349,79 €

Arrêté de la comptabilité de la SONALOM
avec un avoir disponible de six mille trois quarante neuf euros et soixante dix neuf centimes (6349,79€).

Arrêté, Le 06.01.2018 à PLOEMEUR

Mr J.Pierre LE HIR
Trésorier

Mr André TREBUCHET
Censeur aux comptes

Mr Alain HUET
Vice Président
pour le Président décédé

En ce qui concerne le prévisionnel de 2018, les dépenses devraient être moins importantes puisqu'il n'y aura pas le poste « tracteur ».

André TREBUCHET, contrôleur aux comptes, déclare qu'il n'a remarqué aucune anomalie. Les comptes sont clairs et corrects.

Le Vice-Président passe au vote. A l'unanimité, l'Assemblée donne son quitus.

RECAPITULATIF ANNEE 2017 POUR COMPTES DE RESULTATS

	CHARGES	PRODUITS
	DEPENSES	RECETTES
ADHESIONS 2017		
ADHESIONS SONALOM ET FNPP2017		2 869,00
ADHESION OMOVAP	7,00	
ADHESIONS CD 56 (F.N.P.P)	100,00	
REVERSEMENT ADH.FNPP	434,00	
TOTAL	541,00	2 869,00
SUBVENTIONS		
MAIRIE DE PLOEMEUR		500,00
TOTAL		500,00
FONCTIONNEMENT		
INTERNET ORANGE TELEPHONE	480,00	
INTERNET.COM	69,96	
FOURNITURES DE BUREAU+TIMBRES	420,74	
ASSURANCE GROUPAMA (TRACTEUR+MATERIELS)	261,07	
FRAIS DE BANQUE	9,97	
TOTAL	1 241,74	
VIE COURANTE		
PCYTE	827,45	988,51
TOTAL	827,45	988,51
TRACTEUR		
SORTIES ET REMISES A L'EAU		80,00
CARBURANT GAS OIL	99,89	
ENTRETIEN/REPARATION	158,98	
VENTE/ACHAT	4 500,00	2 300,00
REPAS RECUPERATION DU NOUV.TRACTEUR + POT	50,10	
GAS-OIL POUR RECUPERATION DU NOUV.TRACTEUR	100,08	
ESSENCE PROSPECTION NOUVEAU TRACTEUR	39,72	
TOTAL	4 948,77	2 380,00
MEMBRES BIENFAITEURS		
DONS		70,00
TOTAL		70,00
MANIFESTATIONS		
BAINS DE L'ANNEE (PARTICIPATIONS -BOISSONS)	96,29	111,00
SACEM-SRPE 1 ^{er} BAIN DE L'ANNEE	65,58	
SNSM 1 ^{er} BAIN DE L'ANNEE	131,25	
PARTICIPATIONS DECES	141,00	82,00
REPAS OMOVAP FORUM	122,00	20,00
VŒUX DU PRESIDENT	313,73	114,00
BROCANTE A L'ABORDAGE	908,23	1 456,80
R. 5 EXTERIEURS (CD 56)	66,40	
JOURNEE DU 17/06/2017	81,23	135,00
PARTICIPATIONS REPAS APPH	118,00	72,00
JOURNEE DU 15/06/2017 ACHATS SOUVENIRS AUX PARTICIPANTS	104,25	
REPAS DES BENEVOLES COCHON GRILLE 7/10/17	267,53	225,00
RECETTES VENTES REGLETTES P.A COULISSE GOBELETS ETC.		135,30
PARTICIPATION AU CONGRES FNPP 2017 A LA BAULE	189,69	
BEAUJOLAIS NOUVEAU	85,10	150,00
ACHATS ET VENTES DE GILETS DE SAUVETAGE	350,00	350,00
TOTAL	3 040,28	2 851,10
INVESTISSEMENTS		
AUTO-COLLANTS ET ECUSONS	304,00	
TETE D'ATTELAGE	19,95	
BARNUMS	500,00	
CABLE TREUIL TRACTEUR	93,50	
DIVERS	52,36	
ARMOIRE A CLES A COMBINAISONS	28,41	
TOTAL	998,22	
TOTAL GENERAL	10 770,01	8 670,10
BALANCE DE L'ANNEE		-2 099,91

SANS L'ACHAT DU TRACTEUR ON SERAIT A 548,86 DE BONI

Arrêté au 06 janvier 2018

Mr J.Pierre LEHIR
Trésorier

Mr André TREBUCHET
Censeur aux comptes

Mr Alain HUET
Vice Président
pour le Président décedé

Alain HUET donne maintenant la parole à Maryana LE HIR qui est à l'initiative et en charge de notre page Facebook. Ci-après le texte qu'elle lit à l'Assemblée.

Création de la Page en Avril 2017 !

Depuis son ouverture, j'ai mis en ligne les photos des évènements qui ont eu lieu avec la SONALOM.

La plupart des photos m'ont été communiquées par Bernard COURBARIAUX (dit Cx) mais aussi de certains de nos adhérents.

Ces albums ont pour but de montrer nos actions que nous organisons au cours de l'année !

Nos actions ont été diverses et pertinentes car la fréquentation sur notre page n'a fait qu'être croissante ...

J'ai constaté 2104 partages, ce chiffre paraît peu et en même temps beaucoup car les pics de partages ciblent surtout les évènements...

2104 personnes qui partagent sur leur page personnel, cela décuple le nombre de personnes qui seront intéressées d'y participer...

Concernant les clics des publications, nous en avons 2637 à ce jour... 162 réactions diverses...

Les clics ont autant d'importance, ça nous démontre l'intérêt de ce qui est publié...

Chaque partage est important pour les évènements que nous organisons alors n'hésitez pas à venir voir notre page ...

Sachez que je veille à la page quotidiennement, rien n'est publié sans mon autorisation sur notre page !

Si vous avez des propositions à faire, à partager une information importante, ou me montrer vos jolies prises de pêches... Vous êtes les bienvenus...

En l'absence de Bernard COURBARIAUX, secrétaire adjoint et responsable de la communication, Maryana lit le texte préparé par Bernard sur l'historique et la fréquentation du site de la SONALOM.

Le site Web de la SONALOM

www.sonalom.org

Marcel BOURLIOT qui l'a créé m'en a laissé la gestion avec l'accord du Conseil d'Administration.

Comme vous avez pu le constater, pour celles et ceux qui le visitent, il est d'actualité et source d'informations pour les adhérents mais pas seulement ! Il est visité par de nombreuses personnes en particulier lorsque nous organisons des évènements ouverts au public comme nos manifestations " A L'ABORDAGE " et " LE BAIN DES CREVETTES DE PLOEMEUR " et aussi par d'autres associations comme la nôtre.

Je me suis 'amusé' à partir du 30 avril 2017 à relever le nombre de visiteurs ... Ce 30 avril, il y avait eu 13 689 visiteurs depuis la création du site.

Aujourd'hui, le 23 janvier 2018 le compteur indique 20 721 visites soit une progression de 7 072 visites en 9 mois soit 26 visites/jour !

Alors, il y a des pics de visites qui sont un peu provoqués quand je mets en ligne les comptes rendus du Conseil d'Administration ce qui montre que nos adhérents se sentent concernés par la gestion de l'association.

Ce site, dont nous avons acquis le nom de domaine, avec des adresses de communication en x@sonalom.org est en bonne voie de progression et de développement. Il nous rend 'lisible & visible' sur la toile.

Bien sûr, il nous coûte quelque argent annuellement (70€) pour ne pas avoir de publicité 'sauvage' pendant que les visiteurs naviguent entre les pages, mais cet investissement est pour votre confort de navigation. Cependant, on peut imaginer que l'on puisse insérer des publicités que nous aurions choisies, celles de nos partenaires locaux (à recontacter et à trouver ...) pour réduire les frais de gestion de notre site Web.

Donc, je vous pose la question : AVEC ou SANS PUBLICITE ?

Bernard COURBARIAUX = CX
Secrétaire Adjt chargé de la communication

A l'unanimité l'Assemblée préfère qu'il n'y ait pas de publicité.

Alain HUET informe ou rappelle que nous envoyons à la FNPP certains de nos reportages ou de vos belles prises de poissons qu'elle publie dans sa revue.

ACTIVITES POUR 2018

En janvier a eu lieu le 2^{ème} bain des « Crevettes de Ploemeur » avec au moins 70 participants.

En février il y aura un atelier sur le montage de palangre et un atelier sur la pratique de la boîte de messagerie internet.

En mars il y aura le stage formation conducteur sur le nouveau tracteur. Un atelier sur le montage d'un filet et sur le montage et pose d'un casier.

Ces activités sont susceptibles d'être modifiées et d'autres pourraient être proposées par le nouveau Conseil d'Administration. Ces informations étant à jour régulièrement sur notre site www.sonalom.org nous vous invitons à le consulter régulièrement.

Nous vous invitons également à nous proposer des activités susceptibles d'intéresser notre public.

Et en juillet aura lieu notre troc et puces « A l'Abordage ».

Outre notre site, des rappels seront adressés par mail aux adhérents.

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5 administrateurs voient leur mandat arrivé à échéance et son rééligibles :
Jean-Michel GODIGNON, Alain HUET, Gilbert HOUARNER, Jean-Pierre LE HIR,
Bernard MOREAU.

2 démissions : Maryana LE HIR, Louis RECH.

1 décès : Marc LOILLIER.

Soit 8 postes à pourvoir.

Les 5 administrateurs sortants se représentent et 3 personnes ont présentées leur candidature :

Françoise DINE, Bernard MOULIN, André TREBUCHET.

Soit 8 candidatures.

Dans cette configuration il n'y a pas de vote et les 8 postes sont attribués aux 8 candidats.

DON A LA SNSM

Le Vice-Président appelle Monsieur Didier MONCOMBLE représentant la SNSM pour lui remettre un chèque de 200 euros. Celui-ci remercie la SONALOM au nom du CFI.

Sans questions diverses, le Vice-Président prononce la conclusion :

- La SONALOM recherche des conducteurs de tracteur.
- Une demande sera faite auprès des services de la mairie pour le nettoyage des aires de stockage des annexes du port et de l'Anse du Stole.
- Projet de faire réaliser des polos et T-shirts avec le logo de la SONALOM qui seront mis en vente pour les adhérents (voir modèles affichés dans la salle)
- Il rappelle que le local est ouvert tous les samedis matin de 10 h 00 à 12 h 30, outre le plaisir de se rencontrer, il est mis en vente des gobelets, autocollants, écussons, règles pour la taille des poissons, et pieds à coulisse pour les crustacés. Il est mis à disposition gratuitement le guide des bonnes pratiques et le calendrier des marées.

Le Conseil d'Administration se réunira lundi 29 janvier 2018 à 17 h 00 pour élire le Président, les membres du bureau et la désignation des responsables de poste.

Le Vice-Président remercie les participants présents et les invite à un moment de convivialité autour d'un apéritif et donne rendez-vous à 13 h 00 au restaurant le « Grand Ouest » aux 51 inscrits.

La séance est levée à 11 h 00.

LA SECRETAIRE

Marlène BASSERY



Pour LE PRESIDENT

LE VICE-PRESIDENT

Alain HUET

